

Rapport annuel 2017

Scintilla SA: un succès fondé sur la qualité suisse

Une technique innovante et le souci de la qualité ont fait de Bosch un leader du marché mondial des outils électroportatifs et accessoires pour l'artisanat, l'industrie, le ménage et le jardinage. Au sein du groupe Bosch, Scintilla SA est aujourd'hui responsable du développement, de la production, de la coordination de la distribution et du marketing des accessoires pour outils électroportatifs dans le monde entier. Depuis son siège à Soleure et son site de production à St-Nicolas, Scintilla séduit les marchés grâce à une longue expérience et un effort constant vers la qualité et l'innovation.

Pour répondre aux exigences croissantes d'un nombre sans cesse grandissant d'utilisateurs, Scintilla maintient un rythme très soutenu. Son offre comprenant déjà plus de 100 000 articles est complétée régulièrement par des produits nouveaux et optimisés, notamment dans les domaines des lames de scie sabre, sauteuse et circulaire, des accessoires pour outils oscillants, des disques à tronçonner diamantés, des forets, des burins, etc.

Année de fondation: 1917, effectif: quelque 900 personnes



- 4 Rapport du président du conseil de fondation
- 6 Effectif des assurés et retraités
Prestations d'assurance
- 7 Cotisations
Taux de couverture
Patrimoine de la caisse
- 8 Rendements des placements
- 9 Stratégie de placement
- 10 Bilan
- 11 Compte d'exploitation
- 12 Rapport de l'organe de révision
- 13 Organisation
- 14 Employeurs associés

Réformes et changements

Chères assurées, chers assurés,
Chères retraitées, chers retraités,

Une année de placement fructueuse

Les importantes mesures de stabilisation financière déployées et mises en œuvre ces dernières années par le conseil de fondation de la Caisse de Pension ont porté de premiers fruits visibles pendant l'exercice 2017.

Avec la stratégie de placement adaptée, la Caisse de Pension a atteint un rendement de 7,4% en 2017. La réduction du taux technique, et ainsi du rendement théorique, a permis à la Caisse de Pension de garantir à ses assurés actifs une bonne rémunération de leur capital épargné tout en continuant d'étoffer les réserves de la Caisse.

Le taux de couverture au 31 décembre 2017 s'est établi à un très bon niveau de 119,4%, supérieur à l'objectif de couverture fixé.

Le conseil de fondation se donne ici pour première priorité de garantir l'égalité de traitement entre les assurés actifs et les retraités. Il faut éviter de nouvelles apparitions d'effets de répartition très critiqués. D'autre part, nos bénéficiaires de rentes doivent également pouvoir profiter des placements durables et fructueux de leur Caisse de Pension. C'est pourquoi le conseil de fondation élabore actuellement un modèle de bonification des rentes prévoyant que les retraités aussi puissent bénéficier des bons résultats annuels. Nous vous informerons dès que ce modèle aura été finalisé et mis en vigueur.

Au niveau politique, le Conseil fédéral et le Parlement restent appelés à lancer les réformes nécessaires depuis longtemps déjà à la stabilisation de notre système d'assurances sociales. Mais le rejet de la réforme Prévoyance vieillesse 2020, jugée déséquilibrée par de nombreux citoyens, montre combien il est difficile de faire progresser ce dossier soumis à de fortes pressions politiques.

Il reste à espérer que les acteurs en présence sauront se ressaisir, prendre des distances avec les considérations partisans et définir une réforme permettant au système suisse de prévoyance sociale d'acquiescer la stabilité et la santé financière indispensables pour maîtriser les défis à venir.

Les comptes annuels 2017 ont été approuvés à l'unanimité lors de la séance du conseil de fondation du 29 mai 2018. Quelques changements sont intervenus au sein du conseil de fondation, qui a accueilli de nouveaux membres. Vous trouverez la composition du conseil en page 13 du présent rapport.

Je profite de l'occasion pour remercier mes collègues du conseil de fondation ainsi que les membres de la commission de placement et de l'administration pour leur collaboration à la fois agréable et efficace. J'adresse des remerciements particuliers aux membres sortants du conseil de fondation Klaus Brantschen et Roger Schudel pour leurs longues années d'engagement. Et je souhaite une excellente année 2018 aux assurées et assurés ainsi qu'aux retraitées et retraités.



Benjamin Jäggi
Président du conseil de fondation

Effectif des assurés et retraités

	2017	2016	Variation
Actifs	2'625	2'750	-125 (-4,6%)
Retraités	1'447	1'413	+34 (+2,4%)
Total	4'072	4'163	-91 (-2,2%)

Le rapport entre les actifs et les retraités s'est également détérioré au cours de l'exercice 2017. Il atteint maintenant 1 retraité pour 1,8 actif (EP 1,95).

Cotisations (en mio CHF)

	2017	2016
Cotisations d'épargne	33,1	28,2
Cotisations de risque	6,4	6,5
Versements uniques	2,5	25,8

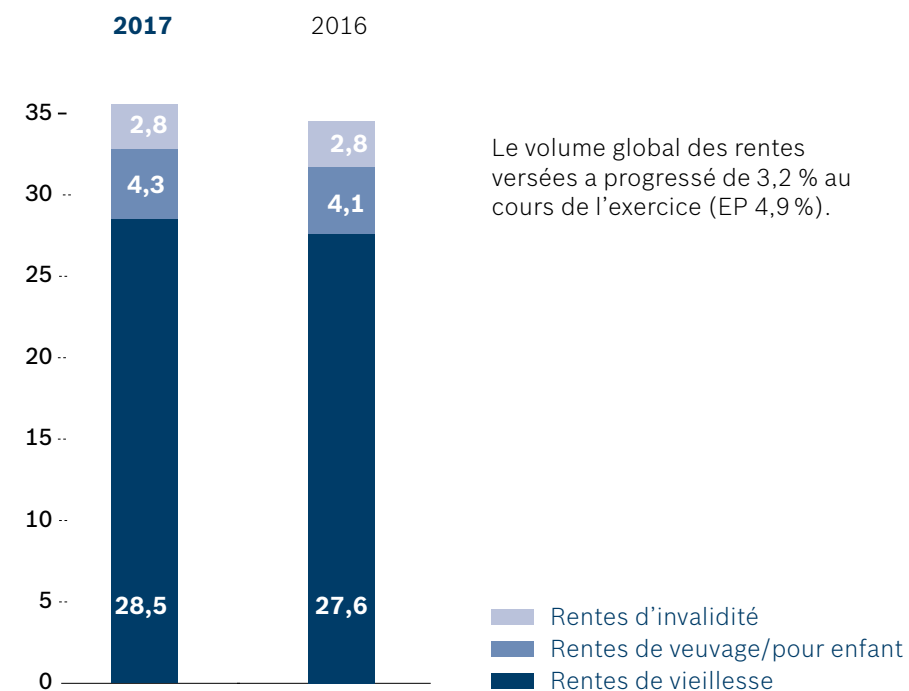
Les versements uniques ont fortement progressé lors de l'exercice précédent grâce à un apport facultatif des employeurs de 23,5 millions de francs.

Taux de couverture

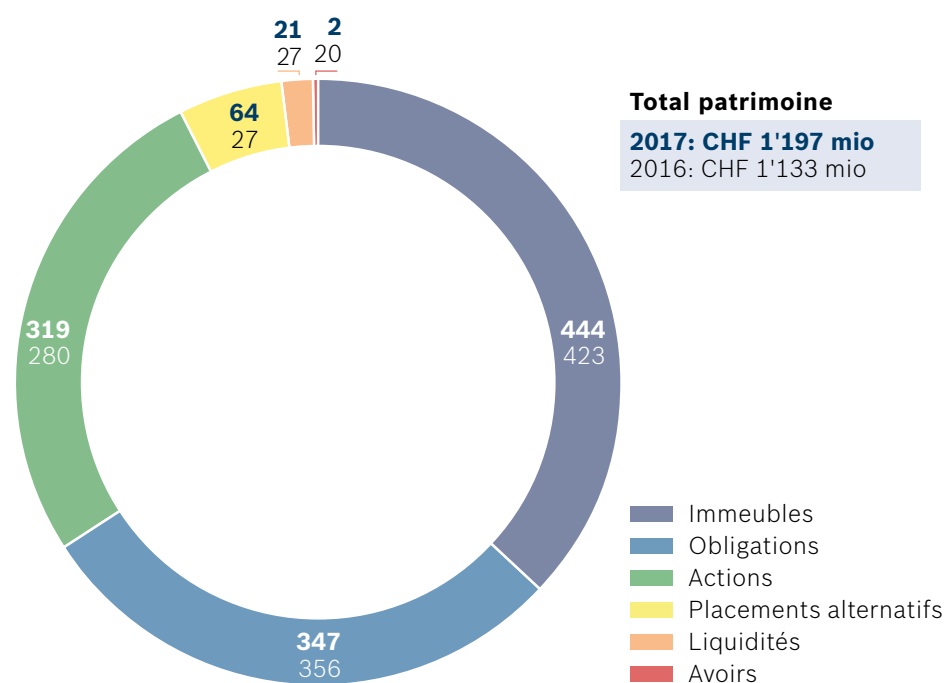
	2017	2016
Taux de couverture selon OPP2	119,4%	113,6%

Le taux de couverture est calculé avec un taux d'intérêt de 2,0 % (EP 2,0 %). Bases techniques LPP 2015.

Prestations d'assurance (en mio CHF)

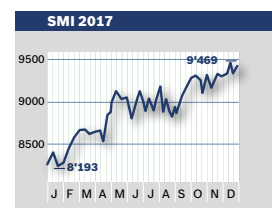


Patrimoine de la caisse (en mio CHF)



Rendements des placements

	2017	2016
Liquidités	-2,0%	-13,6%
Obligations CHF	0,5%	1,4%
Obligations devises tierces	4,7%	8,1%
Immeubles	5,2%	4,9%
Actions suisses	21,9%	0,7%
Actions étrangères	18,4%	9,7%
Hedge funds	49,0%	6,8%
Private equity	-2,1%	7,5%
Commodities	n/a	9,3%
Infrastructures	10,2%	8,9%
Rendement global	7,4%	4,8%



Le rendement négatif des liquidités est dû à la couverture des actions (paiement de marges) et des devises étrangères. La totalité des commodities a été vendue au cours de l'exercice 2016.

Stratégie de placement (31.12.2017)

	Pourcentage effectif	Marge
Liquidités	1,7%	0-10%
Obligations CHF	13,2%	11-17%
Hypothèques CHF	4,7%	0-7%
Obligations devises tierces	13,8%	7-21%
Immeubles en Suisse	34,2%	30-40%
Immeubles à l'étranger	3,0%	0-4%
Actions suisses	9,3%	6-10%
Actions étrangères	17,4%	12-20%
Hedge funds	0,0%	0-1%
Private equity	0,6%	0-2%
Commodities	0,0%	0%
Infrastructures	2,1%	0-5%
Total des placements	100,0%	

Aucun investissement actif n'est plus effectué dans les hedge funds et le private equity. Ces deux placements sont progressivement abandonnés. La totalité des commodities (matières premières) a été vendue au cours de l'exercice 2016. Cette classe de placements a été supprimée de la stratégie de placement.

Le 15 septembre 2016, la stratégie de placement a été remaniée sur la base de deux analyses des actifs et passifs.

Bilan (en mio CHF)

Actif	31.12.2017	31.12.16
Liquidités	21,1	26,8
Obligations	323,1	355,9
Immeubles	444,2	422,8
Hypothèques	55,6	0,0
Actions suisses	111,5	111,9
Actions étrangères	207,1	168,7
Hedge funds	0,5	2,4
Private equity	6,6	11,7
Commodities	0,0	0,0
Infrastructures	25,1	12,5
Créances	2,4	20,2
Compte de régularisation de l'actif	0,0	0,0
Total	1'197,2	1'132,9

Passif	31.12.2017	31.12.16
Dettes	22,3	20,8
Compte de régularisation du passif	0,2	0,2
Réserves de contribution de l'employeur	4,0	3,7
Capital de prévoyance des assurés actifs	410,5	412,5
Capital de prévoyance des assurés retraités	533,5	526,4
Provisions techniques	26,4	26,9
Réserves de fluctuation de valeur	176,5	132,7
Fonds libres de certaines affiliations	10,1	9,7
Fonds libres	13,7	0,0
Total	1'197,2	1'132,9

Compte d'exploitation (en mio CHF)

	2017	2016
Cotisations et apports	48,6	70,5
Prestations d'entrée	10,8	8,4
Total cotisations et prestations d'entrée	59,4	78,9
Prestations réglementaires	-48,5	-41,3
Prestations de sortie	-27,4	-25,2
Total prestations et versements anticipés	-75,9	-66,5
Dissolution/constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques	-4,5	-30,8
Charges d'assurance	-0,2	-0,2
Résultat d'autres activités d'assurance	-4,7	-31,0
RÉSULTAT NET DE L'ACTIVITÉ D'ASSURANCE	-21,2	-18,6
Résultat net des placements	79,3	45,7
Autres charges/produits	-0,5	-0,6
RÉSULTAT AVANT CONSTITUTION/DISSOLUTION DE RÉSERVES DE FLUCTUATION DE VALEUR	57,6	26,5
Dissolution/constitution de réserves de fluctuation de valeur	-43,8	-26,5
EXCÉDENT DE CHARGES (-) PRODUITS (+)	13,8	0,0

Le bénéfice de l'exercice 2017, soit 57,6 millions de francs, a été consacré d'une part à la constitution des nécessaires réserves de fluctuation de valeur (43,8 millions de francs) et d'autre part à l'alimentation des fonds libres (13,8 millions de francs).

Le bénéfice de l'exercice 2016 (26,5 millions de francs) a été intégralement attribué aux réserves de fluctuation de valeur.

Rapport de l'organe de révision

Bericht der Revisionsstelle zur Jahresrechnung

Leider ist es uns nicht mehr möglich, den Revisionsbericht der PricewaterhouseCoopers (PWC) hier zu veröffentlichen. Der Grund liegt darin, dass der Revisionsbericht auf die detaillierte Jahresrechnung Bezug nimmt und wir in diesem Geschäftsbericht nur eine komprimierte Bilanz und Betriebsrechnung wiedergeben.

Gerne fassen wir nachfolgend die Ergebnisse gemäss Revisionsbericht zusammen:

Die Revisionsstelle hat die Jahresrechnung der Pensionskasse Bosch Schweiz bestehend aus Bilanz, Betriebsrechnung und Anhang für das am 31. Dezember 2017 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Prüfungsurteil:

Die PWC bestätigt, dass die Jahresrechnung für das am 31. Dezember 2017 abgeschlossene Geschäftsjahr dem schweizerischen Gesetz, der Stiftungsurkunde und den Reglementen entspricht.

Die Revisionsstelle hat geprüft, ob:

- die Organisation und die Geschäftsführung den gesetzlichen und reglementarischen Bestimmungen entsprechen und ob eine der Grösse und Komplexität angemessene interne Kontrolle existiert;
- die Vermögensanlage den gesetzlichen und reglementarischen Bestimmungen entspricht;
- die Alterskonten den gesetzlichen Vorschriften entsprechen;
- die Vorkehrungen zur Sicherstellung der Loyalität in der Vermögensverwaltung getroffen wurden und die Einhaltung der Loyalitätspflichten sowie die Offenlegung der Interessenverbindungen durch das oberste Organ hinreichend kontrolliert wird;
- die freien Mittel in Übereinstimmung mit den gesetzlichen und reglementarischen Bestimmungen verwendet wurden;
- die vom Gesetz verlangten Angaben und Meldungen an die Aufsichtsbehörde gemacht wurden;
- in den offen gelegten Rechtsgeschäften mit Nahestehenden die Interessen der Vorsorgeeinrichtung gewahrt sind.

Die Revisionsstelle bestätigt, dass die diesbezüglichen anwendbaren gesetzlichen, statutarischen und reglementarischen Vorschriften eingehalten sind.

Die PWC empfiehlt, die Jahresrechnung zu genehmigen.

Organisation

Conseil de fondation

Représentants de l'employeur

Baumann Rudolf PA-FD/FC

Chanton Marzell PT-AC/PA2

Gygli Walter PT-AC/MSC-PA4

Jäggi Benjamin*¹⁾ RBSC/FC

Rickenbacher Jörg TTCH/FC

Rist Paul-Gerhard PA/HRL-Bng

Stutz Roger PA-FD/CFA-Bng

Représentants des employés

Brantschen Klaus PT-AC/QMM-PA2 (dès le 29.05.2018 Albert Jean-Pierre NiP-HRL)

Cornut Linda*²⁾ CI/DAV2.1

Frei Walter PT-AC/SFA2-CH

Jäger Armin PA/ICO22

Marggi Regula DCEM/CTG-CH

Merklin Axel* RBSC/FC

Schudel Roger PACB/MFS1 (dès le 29.05.2018 Kunz Rico PACB/END31))

Direction

Jeker Marcel* PKCH

Adresse du secrétariat: case postale | 4501 Soleure | Téléphone: 032 686 36 36 | www.pk-bosch.ch

Commission de placement

Hubmann Marc PA-FD/CTG1-Bng

Jäggi Benjamin RBSC/FC

Jeker Marcel PKCH

Merklin Axel RBSC/FC

Rickenbacher Jörg TTCH/FC

Employeurs associés

Robert Bosch AG RBCH

Robert Bosch Internationale Beteiligungen AG RBINT

Bosch Packaging Services AG PACE

Bosch Packaging Systems AG PACB

Bosch Packaging Technology SA PACD

Bosch Pouch Systems AG PACX (affiliation résiliée au 31.12.2017)

Bosch Rexroth Schweiz AG DCCH

Buderus Heiztechnik AG TTCH

Scintilla AG RBSC

sia Abrasives Industries AG PTCI

Experts

AON Schweiz AG, Zürich

Organe de révision

PricewaterhouseCoopers AG, Bern

Conseiller en placement

Ecofin Investment Consulting AG, Zürich

Autorité de surveillance

Surveillance LPP et des fondations du
canton de Soleure, Soleure

dès le 1.1.2018

Surveillance LPP et des fondations du
canton d'Argovie, Aarau
